



Paris, le 8 mars 2019

NOTE AUX REDACTIONS

—

Codex alimentarius : réunion de la 31ème session du comité sur les principes généraux (CCGP) à Bordeaux du 11 au 15 mars 2019

Invitation presse pour l'ouverture lundi 11 mars à 10h00
Hôtel Pullman de Bordeaux Lac

—

Le Codex alimentarius, qui est placé sous la tutelle de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est une organisation internationale regroupant 188 membres et l'Union européenne. Il est responsable de l'élaboration et la révision des normes internationales relatives à la sécurité des aliments. La France préside un de ses comités dont la dernière session s'est tenue en 2016.

L'OMS a réaffirmé que définir des normes internationales pour la sécurité sanitaire des aliments, basées sur des recommandations scientifiques fondées, était « *essentiel pour améliorer les systèmes alimentaires et l'environnement* ». Elle a rappelé que le Codex contribue à plusieurs objectifs de développement durable.

Le Président de la République a lui-même rappelé la semaine dernière, à l'occasion de l'ouverture du Salon International de l'Agriculture à Paris, que la France doit œuvrer pour que le Codex alimentarius puisse constituer pour tous les pays du monde, la grammaire commune d'une alimentation et d'une agriculture saine. La France apporte donc tout son soutien à cette organisation et partage son approche en matière d'agriculture, de sécurité sanitaire et d'alimentation durable, comme en témoigne notamment la loi issue des États généraux de l'alimentation promulguée en octobre dernier.

Lors de cette 31ème session, des sujets importants seront à l'ordre du jour, et notamment une meilleure prise en compte des facteurs sociétaux et environnementaux dans la définition des normes alimentaires, en complément des données scientifiques, dans l'élaboration des normes liées à la sécurité des aliments et à la loyauté des échanges. Le projet de Plan stratégique du Codex (2020-2025) sera également à l'ordre du jour.

Cette réunion vise à trouver les moyens de renforcer la légitimité internationale et l'efficacité des normes adoptées.

Merci de bien vouloir nous indiquer votre présence à l'adresse suivante :
pref-communication@gironde.gouv.fr

Contact presse

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture